

précédentes, l'effectif actuel estimé de la population d'éléphants d'Alfakoara met ainsi en évidence un accroissement de la population.

Le suivi des troupeaux d'éléphants d'Alfakoara dans la zone cynégétique de la Djona (ZCD) au Nord du Bénin a permis de disposer de données écologiques, biologiques et démographiques. Cette étude a permis d'actualiser la connaissance sur la population en vue de prévoir les mesures qui vont permettre une utilisation durable de ce site à des fins scientifiques et écotouristiques.

Mots clefs : Régime alimentaire — Domaine vital — Occupation de l'espace — Distribution en groupes

Gautier Amossou, Guy Apollinaire Mensah, Brice Sinsin : « L'hippopotame dans les zones humides du Sud-Bénin »

Cette étude a pour but de constituer une base de données biologiques, écologiques, éthologiques et socio-économiques sur des groupes d'hippopotames isolés dans 8 terroirs villageois en zones humides du département du Mono/Couffo dans le sud-ouest du Bénin.

Les hippopotames ont été dénombrés par observation directe et relevé d'empreintes et de crottes. Leur activité quotidienne a été établie sur un cycle de 24 heures par observation depuis une pirogue et un mirador. Le comportement général des animaux a été précisé à partir d'une enquête réalisée auprès de 108 personnes.

Les hippopotames vivent seuls ou en groupes comptant jusqu'à 10 individus dans des lacs, des mares, des étangs, des lagunes et des fleuves. Seulement 30 hippopotames ont été directement dénombrés alors que les enquêtes auprès de la population nous en faisaient espérer 45.

La période d'activité la plus intense chez les hippopotames se situe entre 17 h et 8 h du matin. Pendant la plus grande partie de la journée, entre 8 h et 17 h les hippopotames se reposent et dorment. Les comportements observés pendant l'étude sont : le sommeil, le repos, la nage, l'alimentation, les jeux, la défécation, le beuglement et le bâillement.

La destruction de cultures pour se nourrir telles que le maïs (*Zea mays*), le manioc (*Manihot utilissima*), la patate douce (*Ipomoea batatas*) et le coton constitue l'une des principales sources de conflits entre la population et les hippopotames (mort de 8 personnes). Dans le milieu naturel, les Poacées et Cypéracées sont les familles végétales les plus représentées dans l'alimentation des hippopotames. Le braconnage, pratiqué soit avec des moyens traditionnels, soit avec des méthodes modernes, est la principale menace que subit l'espèce (27 hippopotames abattus).

Pour les populations locales, l'hippopotame occupe une place importante dans la culture, la religion (symbole de divinités), l'alimentation et l'économie (attrait touristique). La délimitation d'un chapelet de petites réserves biologiques à hippopotames et des méthodes de gestion des plans/cours d'eau à hippopotames avec l'implication des populations riveraines ont été proposées.

Mots clefs : Zones humides — Conflit hippopotame-homme — Gestion et aménagement

Ouvrage issu du séminaire de Parakou (Bénin), 14-19 avril 2003,
organisé avec le soutien du gouvernement du Bénin, de l'Unesco, de la FAO, de l'IRD,
de la région Centre (France) et de la Banque mondiale

Quelles aires protégées pour l'Afrique de l'Ouest ?

Conservation de la biodiversité
et développement

Éditeurs scientifiques
Anne Fournier, Brice Sinsin et Guy Apollinaire Mensah

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

collection Colloques et séminaires

Paris, 2007

Secrétariat et mise en forme du texte

Nathalie Claudé
Neza Penet
Anne Mouvet
Catherine Noll-Colletaz
Carole Marie

Traduction

Deborah Taylor

Reprise des illustrations

Christine Chauviat

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Photo de couverture

© Julien Marchais, programme Enfants et éléphants d'Afrique – Des éléphants et des hommes « Groupe d'enfants de Boromo en classe Nature, réserve naturelle des Deux Balés, Burkina Faso »

Photo page 2 de couverture

© IRD / Jean-Jacques Lemasson – Sénégal. Vol de Sarcelles d'été (Famille: Anatidés, *Annas querquedula*). Première zone humide d'importance au sud du sahara, le parc national des Oiseaux du Djoudj (12 000 ha) est essentiel pour l'hivernage des migrateurs d'Europe du Nord et d'Afrique de l'Ouest (environ 3 millions d'oiseaux transitent, plus de 400 espèces dénombrées). Classé au patrimoine mondial de l'Unesco (1971) le parc national des Oiseaux du Djoudj compte parmi les premiers parcs ornithologiques du monde.

La loi du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2007

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1634-9